

Le P. Jacques Bongain
(1930-2016)

Né à Rahon le 11 janvier 1930, Jacques Bongain est élevé dans un milieu naturellement chrétien. Inscrit au Petit Séminaire de Vaux, c'est là que germe la vocation qui va le mener à la prêtrise. Après son ordination presbytérale le 29 juin 1954 à Nozeroy, il intègre l'Université de Besançon pour y étudier l'allemand et l'anglais, ce qui lui permettra, à Vaux, de devenir professeur de langues vivantes. En 1962, Mgr Flusin le nomme supérieur de Vaux. En 1970, Jacques Bongain redevient professeur, à Vaux et Mont-Roland. Il préfère de loin l'enseignement aux fonctions administratives attachées à une direction. En 1981, il succède au chanoine Bouvet à la tête de la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique. En 1988, Mgr Gilbert Duchêne sollicite le P. Bongain pour une tâche plutôt inattendue. L'évêque lui demande en effet, à lui l'ancien professeur d'allemand et d'anglais, de se mettre au droit de l'Eglise. C'est que, dans le diocèse, il n'y a plus guère de prêtres ayant une qualification dans ce domaine. Mais, apparemment, ce n'est pas une difficulté pour le P. Bongain, arrivé à l'âge de 58 ans, que de retourner sur les bancs de l'école ou plutôt, en l'occurrence, de l'Institut de Droit canonique de Strasbourg. Y mettant toute son ardeur, il ne tarde pas à décrocher sa licence. Ainsi Mgr Duchêne peut-il le nommer official, c'est-à-dire président du tribunal ecclésiastique qui, pour le diocèse, est chargé de reconnaître la nullité des mariages dont certains époux ou épouses contestent la validité. Oui, avec l'intelligence et la rapidité d'esprit qu'on lui connaît, le P. Bongain n'aura pas mis longtemps à entrer dans la tournure d'esprit propre aux personnels des tribunaux ecclésiastiques qui est de considérer, non pas qu'une communauté de vie entre un homme et une femme n'a pas eu lieu, mais qu'elle ne pouvait pas avoir lieu. En 1990, nouveau changement : le voici nommé curé des Rousses. Pour la première fois de sa vie, alors qu'il a atteint l'âge de 65 ans, le voici curé. Je puis témoigner que le P. Bongain a apprécié cette nomination. Devant les fragilités propres à la modeste officialité diocésaine, il a tenu, chaque fois qu'il lui était demandé d'en faire davantage en tant qu'official, de dire qu'il était d'abord et avant tout curé de paroisse. Je suis persuadé que le P. Bongain appréciait d'être curé, de pouvoir célébrer l'eucharistie dans cette belle église des Rousses. Il aimait les gens d'ici comme il en aimait la nature, ses hivers longs et rudes jusqu'au surgissement bref et violent de la végétation à la fin du printemps. Amateur de ski en hiver, de planche à voile l'été, le P. Bongain aimait la vie, avec tout ce qu'elle procure d'activités diverses et d'enrichissements de toute nature. Ce qui pouvait le

conduire, paradoxalement, à paraître pressé, à ne jamais s'éterniser sur une question plus que nécessaire.

La réputation du P. Jacques Bongain comme amoureux des langues étrangères n'est plus à faire. Au fait, combien en parlait-il ? 5 ? 6 ? 7 ? Cet amour des langues étrangères lui était venu très tôt, alors qu'il était enfant. A l'automne 1940, alors qu'il traverse la Ligne de démarcation du côté de Parcey en compagnie de ses parents, il remarque des mots étranges... son premier contact avec la langue de Goethe. Il fait cette observation : « *Ce premier mot d'allemand à la composition contraire à celle du français me posait problème.* » A quoi tiennent les choses ! Cet amour pour les langues, on le sait, ne l'a jamais quitté. Alors que la retraite arrive en 2005, il s'y plonge plus que jamais et diversifie ses pratiques : il continue d'acheter des manuels pour parfaire sa connaissance de l'anglais et de l'espagnol et, l'été, il aime faire la conversation à des touristes étrangers de passage dans le Haut-Jura. Mais, il ne faudrait pas croire que cette passion pour les langues était étrangère à son sacerdoce. Au contraire, très tôt, il s'est dit qu'il pouvait être utile de mettre sa connaissance des langues au service du peuple chrétien. Le P. Bongain noue des contacts avec des paroisses, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse... Il va même, durant quelques étés, remplacer un prêtre dans une paroisse de ce qui est à l'époque l'Allemagne de l'Est. Pour son troisième séjour aux Etats-Unis, il remplace un vicaire d'une paroisse de Chicago parti en vacances. Partout où il va, le P. Bongain est bien accueilli car les paroissiens de là-bas sont flattés d'être sous la responsabilité pastorale d'un prêtre étranger amoureux de leur langue. Les services que rendait le P. Bongain étaient très divers et à bien des reprises les bureaux de l'évêché lui ont demandé son aide pour des traductions de documents officiels venant des quatre coins du monde. La facilité que lui avait octroyée la Providence n'avait pas qu'un aspect technique. Elle lui permettait d'être davantage prêtre et c'est certainement cela qu'il faut retenir. Lorsque je l'avais rencontré chez lui durant l'été 2010, il m'avait déclaré à la fin de notre discussion : « *Je dois beaucoup aux langues étrangères. En plus de l'ouverture sur le monde, elles m'ont permis d'apporter la Parole de Dieu à des gens très divers.* » Cher Père Jacques, j'ignore si dans le Royaume des Cieux il n'y a qu'une langue commune ou une infinie variété mais, quelle que soit la langue choisie, priez pour nous !

Pierre Compagnon